



Accueil par Arnaud Pericard, Maire de Saint-Germain-en-Laye

Ravi d'accueillir un ancien Saint-Germainois en tant que modérateur, il remercie l'équipe de la MdEY qui depuis 2011 travaille en coopération avec la ville pour les projets dont elle a l'initiative. Il accueille les intervenants :

- Pierre Bascou, Directeur « Durabilité et revenu » à la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement rural - Commission européenne
- Guillaume Roty, Attaché économique à la Représentation en France de la Commission européenne
- Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines, Vice-Présidente de la Communauté urbaine du Grand Paris Seine et Oise, Présidente du GAL Leader Seine Aval et Maire d'Aubergenville, pour encore deux jours

en l'absence de Stéphanie von Euw, Vice-Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France en charge des affaires européennes, qui n'a pu rejoindre l'assemblée.

Monsieur le Maire remercie les élus présents : Isabelle Richard, Maire-adjointe chargée du Tourisme et de la Citoyenneté Conseillère communautaire, Marta de Cidrac, Sénatrice des Yvelines et Conseillère municipale et René Prioux, Conseiller municipal délégué aux Relations internationales.

Grâce à lui, la ville s'est vue décerner le drapeau européen le 26 avril 2017 et sa remise officielle est prévue pour le 2 décembre prochain. Ce drapeau européen est à partager avec vous tous qui défendez l'Europe.

Arnaud Pericard rappelle qu'il faut reparler d'Europe et que cela est bien surtout avec les jeunes, largement présents ce soir pour cette conférence, car ils représentent l'avenir de l'Europe.

*Présentation du concept par Regina Lecointe, Secrétaire générale de la Maison de l'Europe des Yvelines*

Remerciant Monsieur le Maire, elle confirme que la MdEY est tout à fait heureuse de se trouver dans cette salle multimédia tout comme ce fut le cas déjà en 2008 car suite à un Appel à Projet en 2006, la MdEY avait organisé le programme *l'Europe vue depuis les Yvelines*. Elle constate qu'aujourd'hui encore, les participants sont encore nombreux à questionner l'équipe associative sur les différents financements à leur disposition d'autant que beaucoup d'entre eux manquent d'informations sur ces sujets. C'est pourquoi dès que la MdEY a été informée du lancement de l'Appel à Projets pour ce programme *Parlons d'Europe en région*, son Centre d'Information Europe Direct a décidé de rédiger une proposition de conférence, avec le soutien des autres Centres franciliens sur le thème *Entrepreneurs des villes, entrepreneurs des champs, l'Europe vous aide-t-elle vraiment ?*

*De nombreux fonds et programmes européens visent à soutenir le développement rural et les activités économiques locales. Un équilibre indispensable dans une Région comme l'Île-de-France où agriculture et industrie cohabitent largement. Mais ces dispositifs aident-ils vraiment les agriculteurs et les entrepreneurs à développer leur activité ? Parlons-en !*

*Exploitants agricoles, créateurs d'entreprise, étudiants... La Maison de l'Europe des Yvelines et ses partenaires invitent à un grand débat direct et sans tabou sur les enjeux locaux de l'aide européenne :*

- Création/installation des entreprises et des exploitations*
- Simplification des démarches et de l'accès à l'information*
- Soutien à l'innovation et à la transition écologique*
- Aide au développement des entreprises et des exploitations.*

En ce début de conférence, elle souhaite une très belle réunion à tous et espère qu'elle permettra de s'informer et de nouer des contacts.

Le modérateur de la conférence Franck Edard, journaliste à M6, propose de revenir sur les résultats du sondage mené par la Représentation de la Commission européenne visant à évaluer le degré de connaissance des internautes sur :

- **Connaissez-vous les dispositifs de soutien à l'entrepreneuriat et à l'agriculture ?**
- **Pensez-vous qu'ils aident vraiment les exploitants agricoles et les entrepreneurs à développer leur activité ?**

Ainsi, pour la 1<sup>ère</sup> question, une forte majorité (73,3%) répond par la négation tandis qu'à la 2<sup>ème</sup> question une petite majorité (60%) répond « oui ».

Puis on a demandé aux internautes :

- **Quels seraient les axes prioritaires à renforcer ?**

Une très forte majorité (80%) optent pour l'aide à l'innovation et à la transition écologique. Puis pour 46,7%, il est important de mieux aider à la création/l'installation des entrepreneurs et exploitants agricoles. Ensuite, pour 40% des personnes sondées, il faut faciliter les démarches et l'accès à l'information mais également augmenter les aides au développement pour les entrepreneurs.

Au vu des résultats, il y a donc beaucoup de travail à faire. Les intervenants sont invités à commenter ces résultats :

- Monsieur Bascou souligne que la 1<sup>ère</sup> question montre qu'il est utile d'informer et de démontrer ce que l'Europe fait ou qu'elle peut faire. Il souligne aussi que 60% des personnes interrogées considèrent que les aides aident vraiment. Il reste donc encore une marge d'amélioration. Il

rappelle brièvement qu'en matière d'innovation et de transition écologique, une réforme a vu le jour en 2013 et elle est mise en place depuis 2015. Il souhaite qu'on communique davantage pour informer sur ces dispositifs.

Guillaume Roty précise qu'il traite davantage des questions portant sur les entrepreneurs et les ... D'une certaine manière, il pense que c'est assez normal que les entrepreneurs ne soient pas très bien informés. En effet, la plupart du temps ce sont d'autres partenaires de la Commission européenne, qui en tant qu'intermédiaires, interviennent avec des fonds européens. Par exemple, la région, ou d'autres instances qui gèrent les financements européens. Donc il est important de faire plus de communication pour expliquer cette forme de gestion.

Franck Edard, revient sur les thèmes d'innovation, de TPE, de créativité...qui sont les sujets de cette conférence. Ainsi, les internautes ont pu poser leurs questions sur les réseaux sociaux (questionnaire en ligne ou sur Twitter avec le double hashtag :#EUDialogues et #AidesEurope). Cette approche innovante permet à cette soirée d'être interactive car l'assemblée est appelée à voter pour les deux réflexions préférées parmi quatre propositions :



**Parlons d'Europe en région**  
Un cycle de dialogues citoyens autour des enjeux européens

### A vous de voter

<p><b>Denis Mounoury,</b> Maire de Corbreuse Afin de rendre mon territoire plus attractif aux entrepreneurs, je souhaite installer la fibre dans ma commune, l'Europe peut-elle m'aider? #EUDialogues #AidesEurope #18octobre</p>		<p><b>Jérôme De Zotti,</b> Directeur Général d'entreprise Comment l'Europe peut-elle simplifier l'accès aux projets européens pour les petites et moyennes entreprises? #EUDialogues #AidesEurope #18octobre</p>	
<p><b>Philippe Vandeputte,</b> Agriculteur Comment l'Europe peut-elle aider les agriculteurs qui souhaitent diversifier leurs activités? #EUDialogues #AidesEurope #18octobre</p>		<p><b>Pierre Gindele,</b> Ingénieur agronome Comment l'Europe peut-elle aider les initiatives d'innovation agricole comme les fermes expérimentales? #EUDialogues #AidesEurope #18octobre</p>	

Les Deux questions choisies sont :

**1) Comment l'Europe peut-elle simplifier l'accès aux projets européens pour les petites et moyennes entreprises ?**

*Réponse de Guillaume Roty :* les entreprises pensent en général que c'est trop compliqué. Il y a plusieurs années, on utilisait les fonds européens pour attribuer directement des aides aux entreprises. Aujourd'hui, on utilise l'argent européen pour faciliter l'obtention de plus de prêts auprès d'organismes comme BPI France, initiative France. Cela permet de mieux contrôler l'utilisation des aides. La Commission européenne intervient comme garant pour un prêt, donc

les banques sont plus coopérantes. Le Plan Juncker va dans le même sens avec des accès aux emprunts facilités pour les entreprises. Cela donne une dynamique positive. En parallèle, il y a également des subventions via les fonds structurels (Fonds Social Européen, Fonds européen de développement régional, Fonds européen agricole pour le développement rural), gérés par des instances régionales ou départementales. Il ajoute que l'Administration s'assure qu'on ne fait pas deux fois des contrôles pour ces fonds alloués par la Région.

## **2) Comment l'Europe peut-elle aider les agriculteurs qui souhaitent diversifier leurs activités ?**

*Réponse de Pierre Bascou :*

Actuellement à travers la PAC via deux instruments : les aides directes aux agriculteurs (Droits de Paiement Unique) et les entreprises agricoles avec les aides dédiées au développement rural. C'est à travers ce type d'actions qu'on permet aux agriculteurs de diversifier leurs activités. La transition agricole est également en relation avec la fibre optique, l'accès à la culture, l'innovation. Donc il existe un fond public soutenant un partenariat d'innovation européen (alliant des chercheurs, des agriculteurs, des associations, etc...). Toutes ces activités peuvent être aidées, mais ces actions sont optionnelles (donc cofinancées par les Etats membres). Ce sont ces derniers qui mettent un budget à la disposition et décident des choix selon les territoires (donc cela diffère selon les régions). C'est une gestion partagée entre les Etats Membres, les régions.

*Intervention de Denis Mounoury, Maire de Corbreuse, ville de l'Essonne, qui souhaite installer la fibre dans sa commune, pour rendre son territoire plus attractif aux entrepreneurs et souhaite savoir si l'Europe peut l'aider. Pierre Bascou l'invite à contacter le Conseil régional Ile-de-France, afin de vérifier si la mesure 20 (considérée comme service de base) a été choisie par la Région. Pour rappel, la région Ile-de-France dispose d'une enveloppe de 540 millions d'€ pour ses projets.*

De plus dans le cadre de la programmation 2014-2020 de la Commission européenne, chaque région définit un programme pour ces 7 années de référence. La Commission européenne approuve ou pas le plan d'actions régionales et ensuite alors la Région peut allouer des financements pour soutenir les activités des entrepreneurs.

*Question d'un élu de la CCDH (Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix) : sur notre territoire, nous développons l'agriculture et plus particulièrement la permaculture <sup>(1)</sup>. Les agriculteurs peinent à trouver des aides et même les chambres d'agriculture ne les accompagnent pas dans leur choix. La Commission européenne n'est-elle pas intéressée ?*

*Pierre Bascou demande une précision souhaitant savoir s'il s'agit de recherche ou d'autre chose. L'élu soulignant qu'il parle davantage de développement, le représentant de la Commission européenne rappelle que si pour toute démarche de recherche de nouveaux types d'agriculture répondant aux défis actuels, l'agriculteur peine, alors il aura accès à l'aide aux revenus (issue de la PAC), aux aides pour la mise en place de groupes opérationnels pour des partenariats (agriculteurs, conseillers agricoles, chercheurs ...).*

- (1) La **permaculture** est un système conceptuel qui s'inspire du fonctionnement de la nature pour concevoir des installations économes en ressources permettant de cultiver la terre et de produire des récoltes diverses

Il y a ainsi environ 2500 groupes qui sont financés. Il faut donc se renseigner auprès de la région (partenariat innovation). Il est aussi possible de construire un partenariat et de déposer une demande de financement.

*Question* : Les maraîchers sont-ils également concernés par ces aides ?

*Réponse* : Exact mais dans tous les cas il n'y a pas de contact direct avec la Commission européenne, mais seulement avec les administrations publiques. Pour les activités maraîchères, il y a donc des aides aux revenus, sinon des aides pour le développement d'activités maraîchères.

*Guillaume Roty* : la Région est plus sollicitée pour choisir quels projets vont être financés alors que la Commission européenne décide des priorités.

Le journaliste *Franck Edard* rappelle que seulement 6% des exploitations sont gérées par des jeunes (exploitants agricoles de moins de 40 ans) et 31% par des seniors (au-delà de 40 ans).

*Nicolas Patin*, étudiant au lycée agricole, a entendu au cours d'un documentaire d'ARTE que les exploitations biologiques percevaient en moyenne 40% de moins que les exploitations traditionnelles. Il souhaite avoir des éclaircissements à ce sujet.

*Pierre Bascou* explique que le soutien aux exploitations agricoles se fait selon un calcul basé sur des hectares et il ne comprend pas trop ce chiffre. Il affirme qu'il n'y a pas de discrimination entre les exploitations biologiques et les exploitations traditionnelles et qu'au contraire, l'UE soutient l'innovation et le développement rural. Près de 70% du budget de la PAC concerne des aides sans différenciation entre types d'agriculture. Mais il y a des critères à respecter. Dans ce contexte, la PAC propose davantage d'aides spécifiques pour des agricultures allant vers de l'agriculture biologique.

Ensuite, il faut vérifier la position des des Etats membres. Parfois, il existe aussi des aides particulières pour des types d'agricultures soucieuses de l'écologie.

*ACCUEIL de Sophie Primas* : Franck Edard la présente à l'assemblée.

Concernant la question posée par l'étudiant du lycée agricole, elle souligne qu'il faut faire toujours attention au contenu des émissions et elle félicite ce jeune pour sa curiosité et son esprit critique. Elle confirme que la partie environnementale de la PAC soutient bien ce type d'agriculture. Quand on est agriculteur, on doit suivre les saisons et malheureusement les règlements de la PAC n'en tiennent pas compte. Il conviendrait donc aussi de simplifier la PAC. Il existe des primes pour la conversion vers l'agriculture biologique et l'aide complémentaire pour les revenus afin de compenser les pertes durant 3 ans. D'une manière générale, on encourage le plus vertueux.

*Un autre jeune habitant le Val d'Oise et étudiant au lycée agricole* constate que très peu de jeunes s'installent. Il y a des risques surtout météorologiques. Il souhaite savoir s'il y a des aides particulièrement pour les jeunes n'ont pas de capital.

*Pierre Bascou* confirme que le renouvellement des agriculteurs constitue un sujet de préoccupation. Il indique que 70 000 € peuvent être alloués pour l'installation d'une nouvelle exploitation agricole par un jeune dès l'instant où il y a un business plan. Ainsi, ces aides d'environ 15 milliards d'€ touchent environ 170 000 installations. En France, on soutient les jeunes (environ 40 000) dans ce cadre tandis qu'en Irlande rien n'est fait car le pays a décidé de ne pas soutenir l'installation des jeunes agriculteurs.

Cet aspect financier n'est pas suffisant car on a du mal à rendre attractif le secteur agricole. D'où une réflexion avec les autres Etats membres pour faciliter l'accès aux terres mais également la fiscalité, qui relèvent de la compétence communautaire.

*Franck Edard* demande : *sans les aides les agriculteurs meurent-ils ? Leur survie dépend-elle des aides ?*

*Pierre Bascou* confirme la nécessité de ces aides pour beaucoup d'agriculteurs, même si cela n'est pas une solution, car la terre coûte très cher, les installations aussi si l'on compare au Brésil ou à d'autres continents. On a quand même un niveau de compétitivité. Ajoutons à cela qu'on est dans un choix politique qui est celui d'avoir des agriculteurs partout dans toute l'UE... ce qui rend le paysage plus compliqué.

*Olivier De Seine, meunier dans les Yvelines* rebondit sur la question du *bio*. Dans son travail quotidien, il utilise 80% de céréales biologiques. On a besoin de développer le bio car on importe 30% de céréales. Selon lui, les produits locaux sont indispensables car les consommateurs souhaitent manger local. Avec l'Agence bio, marque créée « bio en Ile-de-France », il souligne qu'il faut rassurer les jeunes sur le bio en Ile-de-France.

*Sophie Primas* précise quelques points relatifs au projet européen LEADER et souhaite savoir quel type de projets intéresse son interlocuteur. Elle souligne que le bio est un marché en expansion tant que l'agriculteur peut vendre 4 fois plus cher que le blé plus conventionnel. Mais elle craint qu'il y ait un souci demain. Il faut aussi rappeler que quand on mange du blé conventionnel, ce n'est pas du poison, c'est un produit de qualité. Il faut faire attention à ne pas se laisser embrigadé dans un choix uniquement bio. Compte-tenu que le bio correspond à une demande, nous aidons les exploitations biologiques. Il y a une aide pour les outils de transformation des céréales. Il faut donc encourager l'acquisition de ces outils. Par exemple, une légumerie est aidée par le GAL Leader Seine Aval. Il faut que cela rentre dans un process. Il y a aussi une volonté de rapprocher les agricultures des mondes urbains en créant des initiatives comme les jardins partagés et plus généralement la découverte du monde rural par le monde urbain.

*Patrick Bonnin* : *que pensez-vous de la coordination entre tissu industriel et tissu économique et tissu social ? Comment l'UE oriente-t-elle ses aides aux grands groupes, aux petites entreprises et aux TPE ?*

*Guillaume Roty* : la majorité des aides vont aux petites entreprises car pour la compétitivité des pays et des territoires, cela commence au niveau local. Donc on facilite l'accès aux prêts. Il faut encourager les banques à accepter (par exemple, la Banque populaire accorde des prêts de 10 à 15 000 €). Cela tend à encourager la reprise des exploitations agricoles par des jeunes (1/3 des fonds du plan Juncker y est dédié).

Ce qui manque en France ce sont les entreprises entre 300 et 500 salariés. En conséquence, on aide la PME de 50 salariés à passer à 300 salariés.

Voici nos conseils : si vous êtes une entreprise, aller voir tout d'abord votre Région (comme pour tout financement), deuxièmement, vérifier si vous avez accès à un prêt amélioré (liste de partenaires financiers comme des banques qui ont signé un accord avec l'UE) afin de prendre contact avec la banque concernée. Enfin, vous référer aux programmes européens thématiques car dans le cadre des grands programmes européens comme Horizon 2020, tous les pays se mettent ensemble pour pouvoir atteindre des objectifs qu'on ne pourrait pas atteindre seul mais on est en concurrence avec les autres pays qui candidatent.

*Mme Deveze : sur l'objectif d'être vertueux, on finit par arriver à une distorsion de concurrence avec d'autres pays. Y a-t-il une réflexion sur ce sujet ?*

*Pierre Bascou :* en France où l'administration est très importante, cela nous préoccupe vivement car on souhaite donner plus de pouvoir aux Etats membres et aux régions car on est très peu à gérer un énorme budget communautaire. Ceci étant dit, cela peut entraîner certaines dérives. Il y a un goulot d'étranglement avec une différence de traitement entre agriculteurs français et autres. On cherche des solutions pour simplifier car on constate que c'est un problème uniquement franco-français et la Commission européenne souligne que c'est un vrai problème.

*Il existe de plus en plus une fragilité à cause des aléas climatiques : où en est-on avec les assurances ?*

*Pierre Bascou :* nous connaissons une émergence de difficultés sanitaires mais aussi climatiques depuis quelques années. On propose des outils pour avoir des assurances et de la coopération avec des organismes. Peu de pays ont répondu pour ces outils dont la nature liée à la gestion de risques respecte certaines règles du commerce mondial. Pour exemple, actuellement, ce sont les aides directes comme l'aide au revenu (50% du revenu des agriculteurs en Europe vient de ces aides). Il faudrait rendre ces outils plus attractifs.

*Marie-Claude Mignerey : l'entreprise doit-elle aussi devenir différente ? Quels types de projets d'entreprises peuvent avoir des financements ?*

*Guillaume Roty :* c'est l'innovation en premier lieu (sur les prêts et sur les subventions) qui est la priorité de la Commission européenne. En France, on a orienté sur la création de petites entreprises et un dernier axe porte sur l'équipement (aider les entreprises à investir dans les équipements informatiques, techniques ...). Il pense qu'il existe sans doute la même chose pour les équipements agricoles.

*Pierre Bascou* voudrait dire qu'il est convaincu d'un changement radical dans le métier d'agriculteur avec les nouvelles énergies et l'intelligence artificielle. Dans 5 ou 10 ans les jeunes exerceront un métier totalement différent de ce qu'on connaît aujourd'hui. Le secteur agricole constitue une vraie perspective enthousiasmante.

*Sophie Primas* partage l'opinion selon laquelle l'Europe est un soutien pour l'innovation et rappelle que c'est dans le secteur de l'agriculture qu'on a fait le plus de tout temps. L'agriculture sera extrêmement technologique et moderne, qui impliquera des technologies comme les GPS, les drones, etc... et l'Europe doit absolument soutenir ce type d'agriculture.

*Guillaume Roty* a retenu un besoin d'informations sur les soutiens pour les entreprises. Il rappelle que l'UE ce n'est pas que des financements mais comme dans tous les domaines on fait des choix de politiques ensemble, donc on doit développer les coopérations.



*René Prioux* présente la conclusion de la conférence. Il remercie toute l'assistance et particulièrement les jeunes qui ont participé. Il a retenu que les participants ont souvent évoqué la « complexité » dans beaucoup de leurs échanges. Il souligne la multiplication des aides (environ 220 types de subventions) mais rappelle que globalement cette aide est massive (350 milliards d'€), soit 1/3 du budget global.

*Regina Lecointe* de la Maison de l'Europe des Yvelines et structure d'accueil du Centre d'Information Europe Direct invite les personnes à se retrouver autour d'un verre et d'un buffet spécialement préparé avec des ingrédients locaux.